

Fondation Mohammed VI DECISION N

0 2 ADUT 2019

PORTANT PROLONGATION DU DELAI DE DEPOT DES CANDIDATURES POUR POURVOIR AU POSTE DE CHEF DE PARTENARIATS, A LA DIRECTION FINANCEMENT ADHERENT DEPENDANT DU POLE BANCAIRE

Le Président de la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education – Formation

- Vu la loi n°73-00 promulguée par le Dahir n°1-01-197 du 11 journada I 1422 (1^{er} août 2001) portant création et organisation de la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education Formation telle qu'elle est modifiée et complétée par la loi n° 09-05 et notamment son article 21;
- Vu le Statut régissant le Personnel de la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education-Formation;
- Vu la circulaire du Chef du Gouvernement n°7/2013 du 29 avril 2013 relative à la nomination aux postes de responsabilité au sein des Etablissements Publics ;
- Vu la décision n°1924/18 du 16/07/2018 portant réorganisation des structures de la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education-Formation;
- Vu la décision n°1683/19 du 25/06/2019 relative à l'appel à candidature pour pourvoir au poste de Chef de Service Partenariats ;
- Vu la décision relative à la procédure de nomination aux postes de responsabilités, sous n°1960/18 datée du 17/07/2018;
- Vu la loi cadre annexée au budget de la Fondation au titre de l'année 2019;
- Vu les nécessités de service

** DECIDE **

Article premier : Le délai de dépôt des candidatures **est prolongé** jusqu'au 26 août 2019 pour pourvoir au poste de chef de service Partenariats:

Grade	Désignation (1)	Nombre minimum d'années d'expérience (2)	Domaine d'expérience professionnelle	Diplôme (3)	Référence du poste
CADRE PRINCIPAL	Chef de Service Partenariats	2	domaine du Marketing financier est souhaitable. Expérience dans le secteur bancaire, ou dans un cabinet de consulting est un atout	(Bac+5) école de commerce, d'ingénieurs ou équivalent Formation initiale ou complémentaire en Marketing	CHP.06.19

- (1) Le profil et le poste est détaillé en annexe.
- (2) Cumul des expériences professionnelles mentionnées dans les attestations de travail jointes au dossier de candidature (les attestations de stage ne sont pas prises en considération).
- (3) Diplôme délivré par un établissement public marocain ou validé par une attestation d'équivalence délivrée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur.

Article 2 : Les candidatures sont ouvertes au personnel **externe**, de la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education - Formation.

Article 3: Les missions relatives au poste à pourvoir et les conditions requises pour occuper le poste sont précisées dans la fiche d'appel à candidature en annexe.



Article 4 : Le dossier de candidature (mis en entier dans une enveloppe) doit être déposé au bureau d'ordre de la Fondation ou envoyé par poste (cachet de la poste fait foi) sous pli fermé. Toute candidature parvenue à la Fondation par un autre canal sera considérée comme nulle et non avenue.

Le candidat doit obligatoirement mentionner sur le pli en question son nom et prénom, son adresse complète, son numéro de téléphone, son adresse email, ainsi que la désignation et la référence du poste (précisées au tableau ci-dessus) pour lequel il a postulé.

Le dossier de candidature doit **obligatoirement** contenir les pièces suivantes :

- 1. Une demande de candidature, conformément au modèle en annexe accompagnée d'un curriculum vitae avec photo d'identité,
- 2. Une photo d'identité récente,
- 3. Une photocopie certifiée conforme de la Carte Nationale d'Identité,
- 4. Une copie certifiée conforme du diplôme de baccalauréat,
- 5. Une copie certifiée conforme du diplôme exigé pour le poste en question,
- 6. Une copie certifiée conforme du document justifiant l'équivalence pour les diplômes non délivrés par les établissements publics et/ou universitaires marocains,
- 7. Un projet de plan d'action illustrant la vision et la stratégie du développement du poste de responsabilité à pourvoir,
- 8. Des originaux ou copies certifiées conformes des attestations de travail ou de stage dûment signées et cachetées par l'organisme employeur, justifiant les expériences professionnelles requises (l'attestation doit préciser le domaine et la durée d'expérience),
- 9. Les certificats, diplômes ou attestations des formations éventuelles.

N.B: Tout dossier de candidature ne comprenant pas l'une des pièces susmentionnées sera systématiquement écarté.

- La date limite de réception des candidatures est le 26 août 2019 à 16 heures. Passé ce délai, aucun dossier ne sera recevable. La date du bureau d'ordre ou la date de la poste fait foi de la date réelle d'arrivée.
- Il faut noter que les candidatures déjà déposés, dans les délais prescrits à la Décision n°1683/19 du 25/06/2019, sont prises en considération.
- La liste des candidats retenus pour passer les entretiens de sélection sera publiée sur les sites internet www.fm6-education.ma et www.emploi-public.ma, lesdits candidats recevront également une convocation par voie postale et par email qui précisera l'heure, la date et le lieu de l'entretien.

Article 5 : Le résultat définitif ainsi que la liste d'attente seront publiés sur les sites internet <u>www.fm6-education.ma</u> et <u>www.emploi-public.ma</u>.

- Tout candidat déclaré retenu recevra une convocation par lettre recommandée l'invitant à prendre attache avec le service concerné de la Fondation dans un délai ne dépassant pas celui fixé dans ladite convocation.
- Le candidat retenu qui ne se présente pas à la Fondation dans le délai précisé par la convocation ou qui n'accepte pas son affectation, sera remplacé après en avoir été informé par écrit, par un autre candidat parmi les candidats classés par ordre de mérite dans la liste d'attente.
- En plus des documents cités plus haut, tout candidat retenu sera tenu de compléter son dossier administratif de recrutement conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, faute de quoi, il sera remplacé dans les mêmes conditions indiquées à l'alinéa ci-dessus.

